



INGB1BA

2024 - 2025



## INGB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

---

Au terme du bachelier en ingénieur de gestion, l'étudiant-e aura acquis les compétences suivantes:

#### **I. Acquérir les bases disciplinaires et méthodologiques dans le domaine de l'économie et de la gestion**

- **Maîtriser de manière active les concepts et modèles fondamentaux des sciences économiques et des sciences de gestion.**
- **Acquérir les outils méthodologiques de base nécessaire à la démarche scientifique dans le domaine de l'économie et de la gestion**

- Acquérir progressivement une capacité de modélisation des phénomènes économiques



- Acquérir progressivement une maîtrise des



				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BECGE1210	Microéconomie 🟡	Xavier Wauthy	PR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1211	Macroéconomie 🟡	Jean-François Fagnart	PR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1311	Economie industrielle 🟡	Gilles Grandjean	PR [q2] [45h] [5 Crédits] 🌐			x

o Gestion

○ BECGE1112	Fondements de la comptabilité	Oscar Bernal Diaz (supplée Alexandre Girard)	PR [q1] [45h+15h] [5 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1115	Introduction aux marchés financiers	Alexandre Girard	PR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	x		
○ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1213	Analyse des états financiers 🟡	Yves De Rongé	PR [q1] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐		x	
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise 🟡	Alexandre Girard	PR [q2] [45h] [6 Crédits] 🌐			x
○ BINGE1310	Gestion des opérations 🟡	Wim Laurier	PR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐			x
Gestion des opérations						

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BINGE1341	Sciences et technologies IV 	Paul Fisette Sébastien Lugan Massimo Marotta	03 [q1] [45h] [5 Crédits] 			x

○ Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.)
-------------	-----------	---

				Bloc annuel		
				1	2	3
☒ BECGE1326	Mens en organisati	Ludo Struyven	ND [q1] [30h] [5 Crédits]			X

☒ Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

☒ BECGE1212	Economie publique	Gilles Grandjean	PS [q2] [45h+15h] [5 Crédits]	☒ BECGE1212
-------------	-------------------	------------------	-------------------------------	-------------





- BECGE1213 - Analyse des états financiers
- BECGE1115 - Introduction aux marchés financiers

**BECGE1329** "Firm's management - simulation game" a comme prérequis BECGE1213 AND BECGE1322 AND BECGE1115

- BECGE1213 - Analyse des états financiers
- BECGE1322 - Marketing
- BECGE1115 - Introduction aux marchés financiers

**BECGE1340** "Seminar in Economic History" a comme prérequis BECGE1110 AND BECGE1211 AND BINGE1131

- BECGE1110 - Economie I
- BECGE1211 - Macroéconomie

•



## o Langues

○ BANGL1191	Anglais I	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Milena Fontana Julie George Garkov Priscilla Hemeleers David Leisterh Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Melissa Uzumcuoglu	EN [q1+q2] [0h +30h] [4 Crédits] 🌐
-------------	-----------	---	--



## Langues

<p>○ BANGL1291</p>	<p>Anglais II 🇬🇧</p>	<p>Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan</p>	<p>EN [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>
<p>○ BNEER1281</p>	<p>Néerlandais II 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i></p>	<p>Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs</p>	<p>NL [q1+q2] [0h +60h] [5 Crédits] 🌐</p>



## o Langues

○ BANGL1391	Anglais III 🇬🇧	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐
○ BNEER1381	Néerlandais III 🇳🇱 <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NL [q2] [0h] +30h] [4 Crédits] 🌐

## o Unités d'enseignement optionnelles

*L'étudiant-e doit choisir une unité d'enseignement optionnelle pour 5 crédits.*

✂ Choix éventuels d'une unité d'enseignement parmi :





## INGB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

---

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

#### SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

### Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

## Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCLouvain à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un concours d'accès.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

- Accès au **Bachelor of Science in Business Engineering**

The Bachelor of Science in Business Engineering is a joint program organised by KU Leuven and UCLouvain Saint-Louis Bruxelles. In order to register, all candidate must first submit an application via the [KU Leuven admission platform](#). The [conditions of access](#) to this programme are specific.

## PÉDAGOGIE

---

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

### **Des aides méthodologiques**

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

***Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « O m***

Le bachelier en ingénieur de gestion donne accès aux masters organisés par d'autres écoles de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ou par d'autres Facultés, moyennant le respect des conditions et prérequis fixés par les gestionnaires de ces programmes.

- [Master \[120\] en statistique, orientation biostatistiques](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Bruxelles, Louvain-la-Neuve et Mons) (organisé avec l'ICHEC et l'ULB)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)

## GESTION ET CONTACTS

---

### L'administration facultaire

02 211 78 79 - [espo-slb@uclouvain.be](mailto:espo-slb@uclouvain.be)

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

### Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit parvenir pour le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante: [derogation-inscription-slb@uclouvain.be](mailto:derogation-inscription-slb@uclouvain.be).

## Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte

1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Wim Laurier](#)

Jury

- président: